



**Auto-entrepreneur**  
Vous vous lancez,  
nous vous assurons.

[www.aviva-assurances.com](http://www.aviva-assurances.com)



**AVIVA**

Assurance et Épargne  
long terme

# Etre auto-entrepreneur, c'est prendre son avenir en main.

**Aviva est le 5<sup>e</sup> assureur mondial.**

Alors, l'esprit d'entreprise, l'envie de réussir, nous connaissons bien cela. Depuis longtemps, nous accompagnons les entreprises dans leurs projets et les entrepreneurs dans leur vie.

Aujourd'hui, nous sommes le **partenaire assurance exclusif de l'UAE** (Union des Auto-Entrepreneurs) et nous proposons toute une gamme de services pour soutenir le développement et la réussite de ceux qui entreprennent. Nous avons pensé à tout pour que vous n'ayez à penser à rien.



**Santé**

**Quel est votre meilleur capital ? La santé.  
Alors, en cas d'hospitalisation, nous vous remboursons aux frais réels.**

Notre garantie santé Santhia est l'une des rares à vous proposer cela. Elle se singularise aussi par une augmentation de ses prises en charge année après année pour récompenser votre fidélité.

Vous ne comptez pas vos efforts, nous non plus. Voilà pourquoi Santhia est multi-récompensée par la presse spécialisée.



**Protection  
juridique**

**Pour vous défendre, sur qui comptez-vous ?  
Avec nous, vous ne serez pas seul face  
à la loi. En cas de litige, nous serons  
à vos côtés pour sécuriser vos relations  
avec vos différents interlocuteurs.**

Entreprendre c'est s'exposer mais sans prendre de risque démesuré. Voilà pourquoi notre garantie protection juridique vous assistera en cas de litiges avec vos clients, vos fournisseurs... ou même le fisc.

Vous avez le droit d'entreprendre sereinement, nous serons toujours là pour plaider votre cause.



**RC  
professionnelle**

**Vous avez envie d'assumer de nouvelles responsabilités ?  
Nous prenons en charge les plus difficiles.**

Votre activité professionnelle n'est pas forcément exonérée d'incidents ou d'accidents. Quelle qu'en soit la gravité, notre garantie prend en charge les dommages matériels ou immatériels causés à un tiers si votre responsabilité est civilement établie.

Vous êtes un pro. Nous vous assurons comme tel.

**500 000 €**

par sinistre\* et par année d'assurance pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés à un tiers dans le cadre de votre activité

\* sous réserve des conditions du contrat



# Et pour réussir, rien ne vaut un coup de pouce.



## Auto

Vous ne tenez pas en place ?  
**Ça tombe bien, notre assurance auto s'ajuste à vos kilomètres.**

Nous protégeons vos déplacements professionnels et nos tarifs sont progressifs en fonction de votre kilométrage (5 000, 9 000 ou 15 000 kilomètres).  
Dans le cadre d'un pack spécifique optionnel, nous pouvons également garantir 7 000 € de marchandises transportées et jusqu'à 15 000 € pour les aménagements professionnels qui s'avéreront nécessaires.

Vos clients aiment vous voir. Nous aimons vous voir... rassuré.



## Habitation

Vous travaillez chez vous ?  
**Notre garantie assure votre informatique.**



C'est une idée simple : puisque la plupart des auto-entrepreneurs travaillent de leur domicile, nous protégeons aussi leur matériel informatique y compris en cas de bris accidentel à l'extérieur. Un pack auto-entrepreneur rassemble des garanties qui vous sont spécialement dédiées.

Vous voulez le meilleur. Notre garantie habitation a reçu le prix de l'excellence des Dossiers de l'Épargne.



## Placement

Vous êtes prêt à prendre des risques pour entreprendre ?  
**Pour votre patrimoine, nous n'en prenons aucun.**

Aviva a noué un partenariat de longue date avec l'Afer, le 1<sup>er</sup> regroupement d'épargnants en Europe. Un partenariat construit sur des valeurs fortes et une gestion rigoureuse et performante.

Votre activité grandira aussi grâce au bouche à oreille. C'est un peu comme avec l'AFER. 75% des adhérents l'ont déjà recommandée.

(enquête : décembre 2008).



Prix Le Revenu  
2 Trophées d'Or en 2008



## Retraite

Aujourd'hui, vous n'avez pas envie de vous arrêter ?  
**Un jour, vous en aurez envie et nous avons déjà la solution.**



Corbeille Long  
Terme 2006  
"Mieux Vivre  
Votre Argent"

La plupart de nos solutions retraites sont défiscalisables. Elles s'adaptent en fonction de votre projet et de votre situation. Nos agents se tiennent à votre disposition pour vous délivrer les conseils les plus adaptés et envisager avec vous l'organisation la plus efficace.

Il n'y a pas d'âge pour entreprendre... ni pour préparer son avenir.



# Entreprendre rime avec comprendre. La preuve : nous vous informons.

“Je souhaite opter pour le statut d’auto-entrepreneur. Mon activité est-elle réglementée ? Et comment ?”



**“Quelles sont mes obligations ? Est-ce vraiment un statut moins contraignant ?”**

Le statut d’auto-entrepreneur est plus simple car il permet de déroger à certaines règles en principe indispensables à l’exercice d’une activité professionnelle, telle que l’immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Attention, il ne vous dispense pas pour autant de respecter des exigences générales telles que :

- les obligations légales qui s’appliquent dans le secteur d’activité que vous choisissez,
- une qualification professionnelle spécifique préalable
- l’application des normes techniques, d’hygiène et de sécurité existantes
- les assurances éventuellement obligatoires
- les règles de responsabilité vis-à-vis des clients
- les garanties financières.

Avant de démarrer l’activité choisie, renseignez-vous auprès de votre chambre de commerce ou chambre des métiers ou même l’URSSAF, afin de connaître vos futures obligations légales qui s’y rattachent.

“Ma banque me facture des frais exorbitants. Qu’est-ce que je peux faire ?”



**“J’ai signé avec ma banque une convention de gestion de compte. Pour avoir l’esprit tranquille ! Aujourd’hui, je constate que, suite à un découvert autorisé, elle exige des frais que je juge excessifs. Puis-je refuser de payer ces frais ? Je crée des bijoux et je n’ai pas envie de cesser de briller.”**

Votre convention de compte détaille les produits et services dont vous bénéficiez (dont le découvert autorisé) ainsi que leurs coûts. Votre banquier doit vous informer par écrit de toutes modifications apportées à cette convention. Si à la lecture de votre convention et des tarifs vous constatez que les frais bancaires sont anormaux, vous pouvez contester en vous rapprochant de votre conseiller financier, puis du directeur de la banque, puis du service clientèle. Dernier recours : la saisine du Médiateur de la Banque. En cas de litige, si vous avez souscrit notre garantie de protection juridique, vous pouvez être assisté par un juriste pour vous défendre...

“Un défaut d’un vélo vendu sur mon site Internet a causé un accident à l’un de mes clients. Que dois-je faire ?”



**“L’acheteur m’informe avoir subi un traumatisme et réclame l’indemnisation de son préjudice. Que va-t-il se passer ?”**

Votre responsabilité est engagée mais vous n’aurez pas à payer. Le préjudice corporel de cet acheteur sera pris en charge par Aviva au titre du contrat Responsabilité «Auto-Entrepreneur», le tout jusqu’à hauteur de 500 000 euros. Soyez rassuré.



**AVIVA**  
Assurance et Epargne  
long terme

Aviva Assurances  
13 rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex  
Société Anonyme d’Assurances Incendie Accidents et Risques Divers  
Entreprise régie par le code des assurances  
Capitaux sociaux : 166 095 662 € - R.C.S. Nanterre 306 522 665  
[www.aviva-assurances.com](http://www.aviva-assurances.com)  
Services Clients AVIVA assurances :  
13 rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex  
Email : [serv\\_ocli@aviva.fr](mailto:serv_ocli@aviva.fr)  
Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) :  
61 rue Taitbout - 75009 Paris  
Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance (ORIAS)  
[www.ORIAS.fr](http://www.ORIAS.fr)

Aviva Vie  
70 avenue de l’Europe - 92273 Bois-Colombes Cedex  
Société Anonyme d’Assurances Vie et de Capitalisation  
Entreprise régie par le code des assurances  
Capitaux sociaux : 440 511 576,25 € - R.C.S. Nanterre 732 020 805